

Oléiculture

N°19
31 octobre 2025

ARC – MÉDITERRANÉEN



Référents filière & rédacteurs

Justine CHAZALVIEL

France Olive Production

j.chazalviel@ctolivier.org

Julien BALAJAS

France Olive Production

j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

Georgia Lambertin

Présidente de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris

13000 Marseille



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Mouche de l'olive

La situation est très hétérogène. L'activité de la mouche de l'olive est encore importante avec des captures et des niveaux de dégâts en augmentation sur certains secteurs.

Soyez extrêmement vigilant et suivez attentivement la situation sanitaire de vos vergers (piégeages et dégâts). **Les prochaines semaines vont être déterminantes pour la qualité et la quantité de vos récoltes.**

Dans certaines situations, la stratégie de récolte précoce doit être déjà envisagée !

Maladies du feuillage

De nouvelles sorties de symptômes d'œil de paon sont observées ponctuellement dans les zones autour du Mont Ventoux et sur la basse vallée de la Durance, dans la basse vallée du Rhône, dans les différents secteurs varois et en Haute-Provence.

Le risque de nouvelles contaminations par les maladies du feuillage est **fort** sur l'ensemble du bassin oléicole (précipitations prévues et températures douces). **Restez vigilants !**

Bactériose

La bactériose peut se transmettre d'arbre en arbre lors des opérations de récolte. **Pensez à désinfecter vos outils entre les arbres.**

Cochenilles *Diaspididae*

Des migrations des larves de cochenille de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) vers les jeunes pousses sont observés sur certains foyers. Surveillez vos vergers ! Un nouveau foyer a été identifié dans le secteur de Saint-Tropez.

Un nouvel état des lieux de la présence de cochenilles est ouvert pour la récolte 2025 : [il est accessible ici dans ce BSV](#) ou via le QR code ci-dessous.



CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées-Orientales						
Corse						

Prévisions du 31 octobre au 05 novembre 2025 (source Météo France) :

Les températures resteront douces pour la saison. Des pluies sont attendues sur tout le bassin oléicole dans des proportions variables.

Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Éléments de biologie



**Piqûre de ponte (à gauche), trous de sortie (au milieu)
et mouche sortant d'une olive (à droite)**

Source : France Olive

Les femelles pondent un œuf sous la peau de l'olive. Les piqûres de ponte se caractérisent par une tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale. Ces piqûres favorisent l'apparition de la dalmaticose, une maladie fongique pouvant causer des pertes de récoltes importantes.



Olives avec dalmaticose

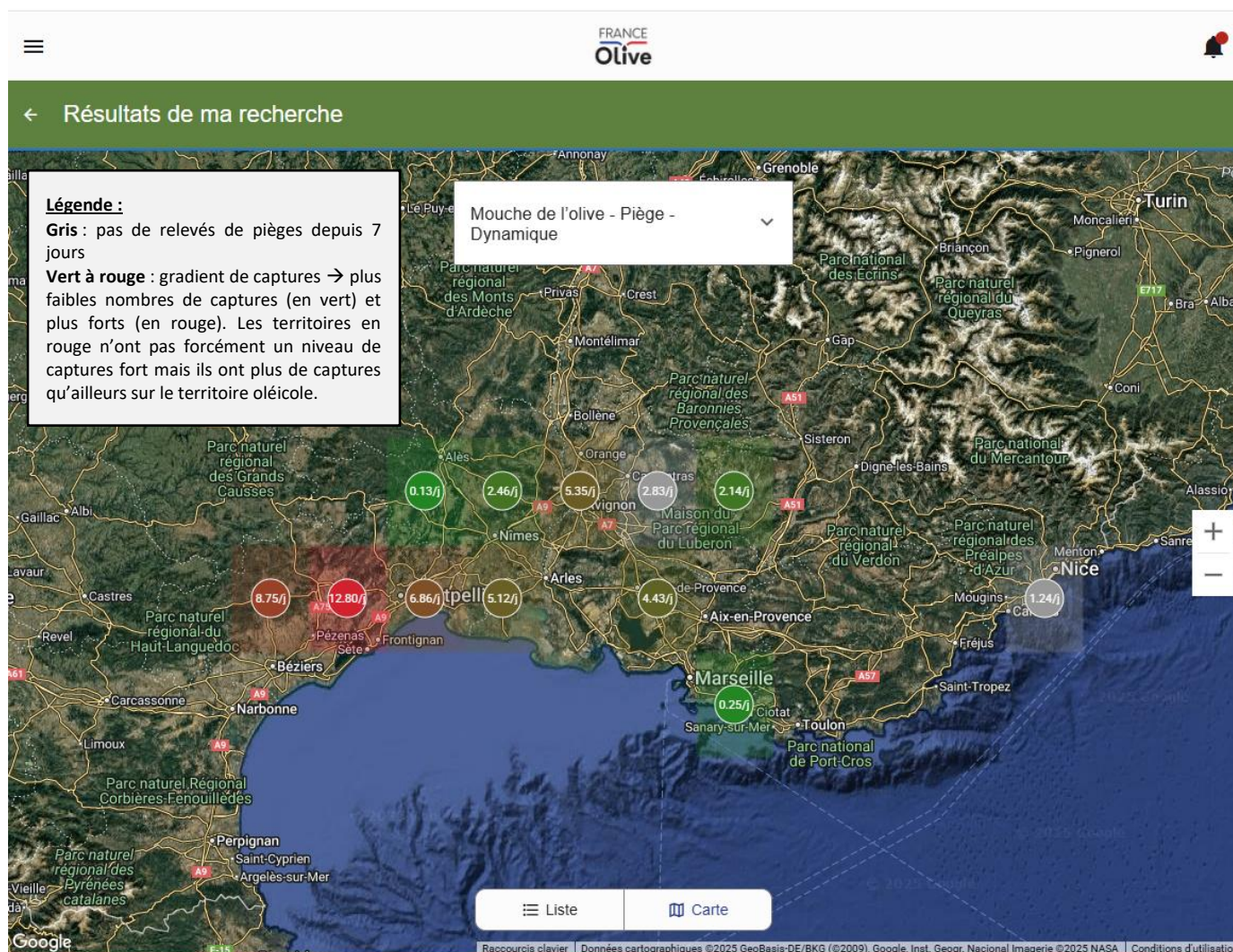
Source : France Olive

L'asticot se développe ensuite à l'intérieur de la pulpe de l'olive en creusant une galerie. A la fin de son développement, la larve prépare son trou de sortie (environ 2 mm de diamètre). Puis elle recule dans le fruit pour se nymphoser, avant de sortir du fruit sous forme adulte. Une génération de mouche se développe alors en un mois environ. Plusieurs générations de mouches peuvent se succéder de juin à octobre en fonction des conditions climatiques.

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter [le BSV n°1](#) et la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#).

Observations

➤ Piégeage



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
Source : Extrait de l'application Oléiculteur

**Attention, les valeurs indiquées sur la carte représentent des moyennes territoriales et non des données parcellaires. Cela ne reflète pas des dynamiques à l'échelle de la parcelle. Les valeurs dépendent aussi du nombre d'observations réalisées (non indiqué sur cette carte).*

De plus, la récolte ayant commencé sur certains territoires, moins de relevés ont été réalisés ces derniers jours.

Les niveaux de piégeage sont en baisse ou se maintiennent par rapport à la semaine précédente, sur les secteurs où les relevés se poursuivent. Ils sont identiques aux niveaux de piégeage de 2024 à la même époque.

Les populations de mouche sont toujours très actives. La pression reste forte sur l'ensemble du bassin oléicole. Une grande hétérogénéité est cependant observée au sein des territoires selon la charge des arbres, le niveau de protection des vergers, les conditions météorologiques.

➤ Dégâts

Globalement, **les dégâts observés (piqûres, trous de sortie)** sont en augmentation dans les Pyrénées orientales et la Haute Provence. Les niveaux de dégâts sont stables ailleurs, mais ne sont pas faibles pour autant.

Les dégâts de mouche ont tendance à être plus importants sur des parcelles à faible charge. En effet, il y a une corrélation entre le calibre des fruits et la charge des arbres. Des arbres peu chargés auront tendance à avoir des calibres plus gros et donc être plus attractifs pour la mouche que des arbres moins chargés.

Évaluation du risque

Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles.

- ✓ Si la récolte est prévue **d'ici 20 jours**, le risque est **modéré**. En effet, **les piqures de mouche n'auront pas le temps d'évoluer en trous de sortie**. En revanche, la dalmaticose représente tout de même un risque puisque sa période d'incubation est inférieure à une semaine.
- ✓ Si vous prévoyez de récolter dans **plus de 20 jours**, alors le risque est **fort à très fort**, surtout si les captures augmentent dans votre secteur. Les piqures de ponte pourront alors se transformer en trous de sortie et/ou en dalmaticose.

Le risque est maximisé si les variétés sont sensibles. Restez vigilants !



Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur **l'application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>**. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#). Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

- **Déclenchement de la récolte** : Dans les secteurs où la maturité est suffisante (**informations maturité sur l'Infolive n°19**), déclencher la récolte permet de s'affranchir des dégâts de mouches causées par les piqures récentes. En effet, la mouche n'aura pas le temps de se développer suite à la piqure de ponte (environ 1 mois) et d'altérer l'olive et la qualité de l'huile. Référez-vous au moulin de proximité.
- **Les précipitations récentes sur les secteurs concernés ont pu lessiver la protection des olives (barrière minérale) en place, pensez éventuellement à la renouveler si vous prévoyez de récolter dans un délai supérieur à 20 jours et que vous avez de l'activité mouches sur votre parcelle (captures dans les pièges et observations de**

nouveaux dégâts). Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.



- Si vous n'observez pas de dégâts et que la dynamique des mouches est faible sur votre secteur, vous pouvez définir vos dates de récolte en fonction de vos objectifs de production.



Maladies du feuillage : œil de paon et cercosporiose

Éléments de Biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.



Symptômes d'œil de paon

Source : France Olive



Symptômes de cercosporiose

Source : France Olive

Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts ainsi que sur les cycles biologiques de ces maladies, consultez [le BSV n°2](#) ou [le webinaire sur les maladies du feuillage](#).

Observations

La plupart des feuilles précédemment contaminées par les maladies du feuillage ont chuté durant la période estivale, entraînant des défoliations très importantes.

De nouvelles sorties de symptômes d'œil de paon dans de faibles proportions (parfois sur des feuilles de la pousse de l'année) sont observées en Haute-Provence, dans les secteurs varois, dans la basse vallée du Rhône, dans le Luberon, dans les Piémonts du Ventoux, dans la basse Vallée de la Durance, sur le littoral et l'arrière-pays niçois.

De symptômes de cercosporiose sont toujours observés dans les différents secteurs varois, dans la basse vallée du Rhône, dans les Piémonts du Ventoux, sur la basse vallée de la Durance, sur le littoral et l'arrière-pays niçois.

Évaluation du risque

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs ». (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>)

Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions

Le risque de nouvelles contaminations par les maladies du feuillage est fort sur l'ensemble du bassin oléicole, du fait des précipitations annoncées et des températures douces.

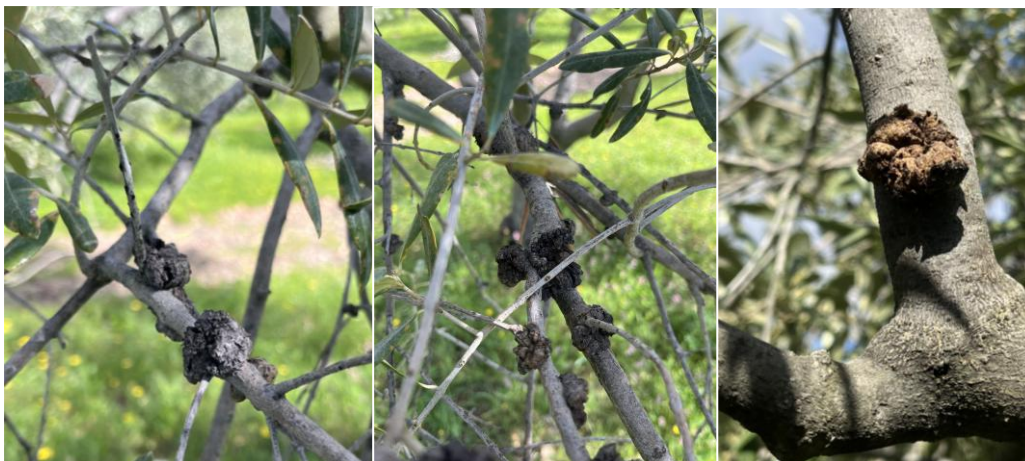
Le risque évalué est valable à court terme. Il est basé principalement sur les observations récentes des techniciens partenaires du réseau d'observation piloté par France Olive, et des conditions météorologiques prévisionnelles. Ce risque est à pondérer avec d'autres paramètres comme l'inoculum présent dans vos parcelles, la défoliation, la sensibilité variétale, la présence ou non d'irrigation (renforçant l'humidité dans le verger) et ne prend pas en compte le niveau de protection des parcelles.

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques** comme :

- **L'entretien de vos parcelles** : toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre, comme l'entretien du couvert.
- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres** : Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

Éléments de biologie



Bactériose sur rameaux et charpentières
Source : France Olive

La bactériose est une maladie causée par la bactérie *Pseudomonas savastanoi*. Elle se caractérise par l'apparition d'excroissances de couleur marron, appelées chancres ou galles. Ces chancres se développent généralement sur les rameaux, mais également au niveau des charpentières et du tronc dans des cas plus sévères.

Les dégâts se traduisent par une moindre vigueur des arbres et par une baisse de la production d'olives. La maladie peut affecter également la qualité organoleptique des olives et de l'huile.

Les épisodes humides suivis de chaleurs sont favorables à la bactérie. La bactérie pénètre dans l'arbre via des tissus non cicatrisés (plaies, points d'abscission de feuilles, fleurs et fruits).

Évaluation du risque

Si vous observez des galles ou chancres sur vos arbres, alors le risque est **modéré** à **fort** en fonction de votre niveau de dégâts.

Gestion du risque

Désinfecter les outils entre les arbres lors des opérations de récolte.

Si des arbres sont atteints par la bactériose, identifiez-les. Vous pouvez ensuite (par exemple) organiser votre chantier de récolte en passant sur tous les arbres sains et récolter en dernier les arbres contaminés (sans oublier de désinfecter vos outils entre les arbres contaminés pour éviter une transmission supplémentaire aux arbres déjà atteints).

Éléments de biologie

Les *Diaspididae* sont caractérisées par leur capacité à construire un bouclier cireux très dur et imperméable les protégeant à leurs différents stades de développement. De plus, la fécondité et le nombre de générations annuelles sont importants, pouvant rapidement créer une forte dynamique de population.



Cochenilles de la famille des Diaspididae

Source : Fanny Vernier (CA83)

Observations

Des migrations des larves de cochenille de la famille des *Diaspididae* (cochenilles à bouclier) vers les jeunes pousses ont été observés sur certains foyers.

Pour rappel les foyers connus se situent sur les littoraux varois et des Bouches-du-Rhône, parfois remontant en plaine (plaine de la Crau, jusqu'à Cuers dans le Var). Des foyers sont également connus dans le Vaucluse et les Pyrénées orientales. Ces cochenilles sont présentes ponctuellement dans les Alpes-Maritimes. Un nouveau foyer a été identifié dans le secteur de Saint-Tropez.

Évaluation du risque

Le risque évalué est **fort** à **très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle. Le risque est **faible** si vous n'observez pas de foyers. Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Ce ravageur est un ravageur émergent, nous n'avons que très peu de données sur son cycle biologique et sur son impact sur les oliviers. **Surveillez vos vergers et signalez toute suspicion de foyer via le formulaire en ligne (accessible par le lien dans l'encart ci-dessous).**

La Chambre d'agriculture du Var, France Olive, le CIVAM des Bouches-du-Rhône et la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes réalisent **un nouvel état des lieux exhaustif** de la présence de cochenilles sur le territoire oléicole pour la récolte 2025.

Si vous êtes producteur et/ou moulinier souhaitant relayer l'information, vous trouverez [un questionnaire ici](#) et d'autres supports [sur le site de la Chambre d'agriculture du Var](#). **Il est important de compléter le questionnaire même si vous n'avez pas de cochenilles sur vos parcelles** afin de délimiter plus précisément les zones où la cochenille en question est présente.

Un réseau de suivi pour identifier le cycle de cette cochenille est en train d'être constitué. Une identification de l'espèce est également en cours.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes spécifiques (à identifier).

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Rédaction

France Olive Production – Justine CHAZALVIEL, Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Anaïs Bascoul – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Cécile Despin – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06
Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83
Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)
Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)
Fanny Vernier – CA 83
François Veyrier – CETA d'Aubagne
Lucie Scheuir – CA de la Corse

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA